

FICHE-PROJET N° 25

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET

Référence projet	25	Version	1
Intitulé générique du projet	Cadre de vie	Date	Octobre 2012
Priorité	3	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Valorisation du patrimoine naturel et paysager de l'entité

A. CONTEXTE GENERAL

Leuze-en-Hainaut est une commune rurale moyennement étendue, dont le centre urbain polarise 9 villages de taille et population différentes, assez proches les uns des autres. Quelques sentiers relient ces noyaux d'habitats entre eux, tandis que d'autres sont « endormis ».

La majeure partie du territoire est vouée à l'agriculture, tandis qu'une faible part d'espaces boisés recouvre le village de Blicquy.

Hormis l'activité économique développée dans le parc industriel de Leuze, le dynamisme de l'entité est également impulsé par des exploitations agricoles importantes, ainsi qu'un réseau de producteurs locaux de qualité, riches d'un savoir-faire encore sous-valorisé.

Au plan naturel, le territoire de Leuze-en-Hainaut est assez pauvre en éléments structurants, malgré la présence de deux parcs naturels jouxtant de part et d'autre l'entité (parc naturel du Pays des Collines et parc naturel des plaines de l'Escaut). Toutefois, la Dendre contribue à façonner sa topographie.

D'un point de vue architectural, le patrimoine constitue également un élément non négligeable dans l'identité de Leuze-en-Hainaut. Fermes, chapelles, églises ou potales sont en effet autant d'éléments marquant le paysage des différents villages. L'entité est également pourvue d'un patrimoine archéologique particulièrement important. Enfin, il s'agit aussi de souligner les manifestations liées au patrimoine immatériel, comme la Danse du Roi à Thieulain. Ces manifestations sont garantes du ferment et de la cohésion locale.

Pourtant, lors des réunions citoyennes, des participants ont signalé leur inquiétude à l'égard du patrimoine, qu'il soit culturel, bâti ou paysager.

Les habitants constatèrent en effet un laisser-aller général, contrastant avec les potentialités générales.

Cette fiche-projet a donc pour objet de créer une dynamique autour du patrimoine naturel et paysager. Deux autres fiches-projets prévoient de cibler leurs actions sur le patrimoine archéologique et sur les patrimoines bâti et folklorique.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. SITUATION EXISTANTE

a) LE PATRIMOINE PAYSAGER

Si l'on constate un patrimoine naturel et paysager assez pauvre à l'échelle locale, compte tenu que la majeure partie du territoire est exploitée à des fins agricoles, il n'en reste pas moins que la plaine présente quelques accidents qui furent choisis comme sites d'implantation.

De plus, le Nord de l'entité constitue le contrefort du Pays des Collines qui offre ainsi des points de vue plus variés et quelques découvertes sur l'un ou l'autre édifice (clocher d'église, ferme isolée ...).

A cet égard, des périmètres ADESA ont été délimités pour protéger ces portions de territoire.

En plus de ces protections existantes, les habitants ont également souhaité valoriser ce patrimoine par des actions ponctuelles d'entretien.

La reconstitution d'un petit bocage au sein des villages est un point sur lequel les habitants ont souhaité réfléchir.

Dans le cadre de la gestion des cours d'eau, les villageois ont également souhaité redévelopper le cordon ripisylve, c'est-à-dire un ensemble de formations boisées d'essences indigènes, buissonnantes et herbacées, sur leurs rives. Rappelons que les ripisylves sont généralement des formations linéaires étalées le long des petits cours d'eau, sur une longueur de 25 à 30 mètres, ou moins.

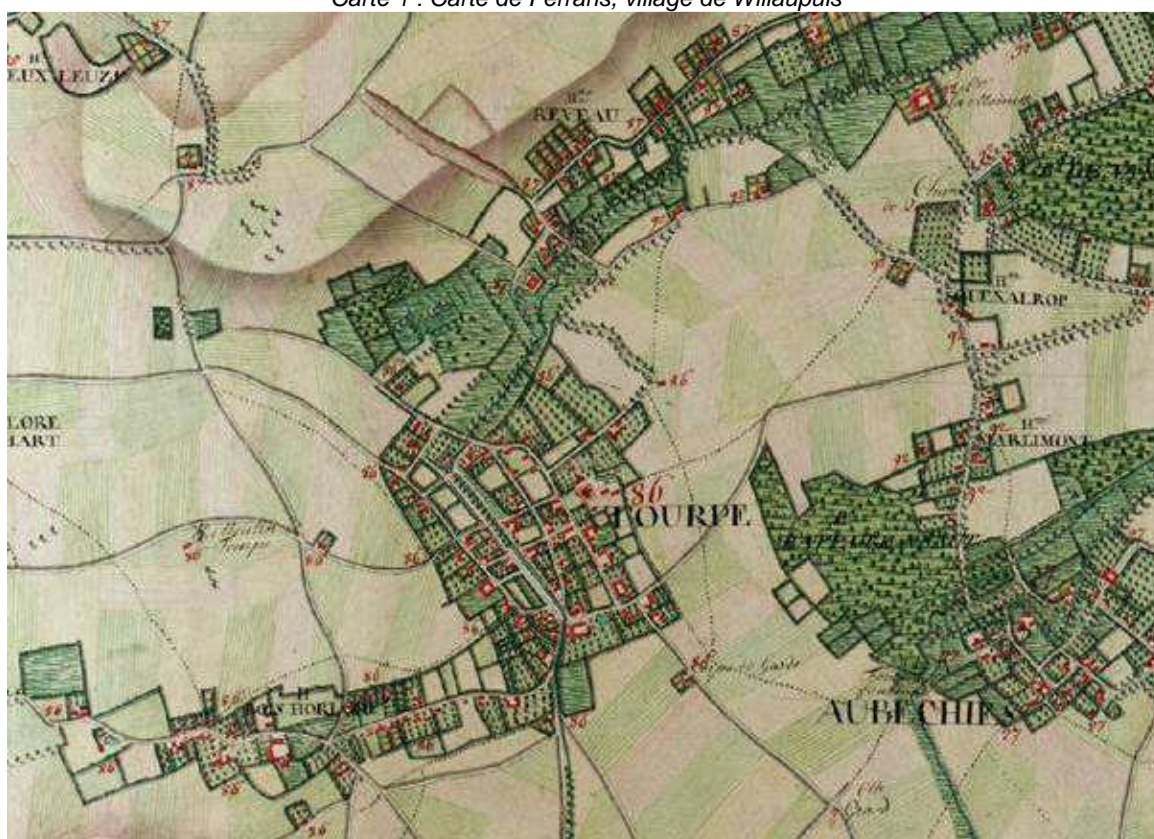
2. LE PROGRAMME

Le projet consiste à développer un programme de valorisation global grâce à diverses actions telles que :

- Reconstituer un bocage au sein des villages afin d'affiner la limite entre les villages et la campagne (Cf. cartes de Ferraris indiquant la présence de petites parcelles cultivées et refermées à proximité des habitations, contrastant avec le paysage d'openfield de la région),
- Marquer les voiries par la reconstitution d'alignements d'arbres (Cf. anciens alignements d'arbres sur les cartes de Ferraris),
- Entretien et aménagement des berges des ruisseaux,
- Reconstituer le cordon ripisylve.



Carte 1 : Carte de Ferraris, village de Willaupuis



Carte 2 : Carte de Ferraris, village de Tourpes

Ces actions devront être reliées aux fiches-projets relatives aux mobilités douces (fiche 4) et à l'environnement (fiches 5 et 17).

3. LOCALISATION

Totalité de l'entité et liens vers les communes voisines et les parcs naturels.

4. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES

- Aménagement des abords des sites,
- Développement de l'offre d'hébergement,
- Rédaction d'une Charte pour sauvegarder et valoriser les parcelles cultivées en cœur de village.

C. JUSTIFICATION DU PROJET

Un grand nombre de personnes soutient ce projet, ce pour plusieurs raisons :

- A plusieurs reprises, les habitants ont signalé un certain désintérêt pour leur patrimoine,
- Les bocages formés par les petites parcelles villageoises (type potagers) ont disparu,
- Les habitants ont comme objectif d'œuvrer en faveur d'un meilleur environnement (Cf. tome 3 du PCDR).

1. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Population (toutes séances de consultation confondues)
- CLDR

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

- Préserver les spécificités locales,
- Maintien d'une identité commune,
- Valoriser le cadre de vie,
- Sensibiliser les jeunes aux différents patrimoines de leur région,
- Développer un tourisme diffus.

D. EVALUATION

1. EFFETS MULTIPLICATEURS

- Relations plus fortes entre villages, par la mise en valeur de leur identité propre.

2. NOMBRE D'EMPLOIS ENVISAGE

Néant

3. INDICATEURS DE RESULTATS

- Attractivité dans les lieux et sites sensibles,
- Sondage de satisfaction,
- Retombées touristiques : nuitées, infos, festivités, manifestations ...

4. INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Les eaux de pluie seront plus facilement retenues grâce à la présence de petits bocages au sein des villages. Les risques d'inondation pourraient être diminués grâce aux ripisylves,
- Air/Climat : Le maillage recréé par le bocage jouera le rôle naturel de « brise-vent », ce qui permettra de ralentir le vent de 30 à 50 %.
- Sol : La reconstitution de petits bocages et d'alignements d'arbres permettra de retenir les eaux tout en limitant les risques d'inondations. Le sol sera plus perméable et moins sec. Grâce à la ripisylve, les berges des cours d'eau seront naturellement plus stables.
- Energie: Pas d'impact particulier,
- Déchets : Pas d'impact particulier,
- Cadre de vie : le projet, dans sa valorisation complète, contribuera à améliorer le cadre de vie. A cet égard, un soin particulier sera apporté à :
 - La signalisation, qui devra être adaptée
 - L'information soignée, de manière à améliorer les échanges entre villages et à diffuser une information vulgarisée de qualité (ex : parc naturel des plaines de l'Escaut).
- Mobilité et sécurité publique: Pas d'impact particulier.

5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
	Education	Entretien
		Reconstitution de biotopes

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif